



## Communiqué

Paris, le 26 octobre 2020

### **Annonce du prochain appel d'offres pour une ligne de refinancement à 36 mois (LR36)**

Le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé le 1<sup>er</sup> septembre 2020 de mettre en place une ligne de refinancement à 36 mois (LR36) à réaliser en deux tranches de 25 Md de F CFP chacune.

En application de cette décision, l'IEOM a réalisé la première tranche fin septembre et ouvrira un deuxième appel d'offres pour une LR36 d'un montant de 25 milliards de XPF au taux de 0,00 % le **lundi 23 novembre 2020** et en précisera alors les autres caractéristiques.

Les établissements de crédit doivent remettre à l'IEOM les créances ACC qu'ils souhaitent mobiliser en garantie pour cette ligne de refinancement lors de leur prochaine remise ACC à l'IEOM programmée pour les 3 et 4 novembre. L'IEOM n'ouvrira pas de plage de remise « ACC » exceptionnelle pour cet appel d'offres, comme il a pu le faire en septembre, à l'occasion de la première tranche.

Les modalités des lignes de refinancement (LR) sont précisées dans la NIEC 04/2020. Les modalités de remise et de cession du collatéral sous-jacent à ce dispositif sont décrites dans la NIEC 05/2020.